

***Fiche de candidature option de 2de B.I.A Lycée Val de Saône***
-----**Qu'est-ce que le B.I.A**

Le B.I.A est une initiation à la culture scientifique et technique de l'aéronautique et du spatial, c'est la meilleure voie d'entrée pour découvrir toute la richesse de ce monde, où se mêlent, la passion, la technique, l'exploit, la rigueur, l'innovation, l'histoire. Ce brevet valorise implicitement un C.V pour la poursuite d'études.

Compétences requises :

- Sérieux, curiosité, volonté
- Intérêt pour les sciences et la technologie

Emploi du temps :

- Le candidat qui postule sur cette option aura 1h30 en plus dans son emploi du temps (apport de connaissances théoriques, travaux dirigés et travaux pratiques technologiques)
- 1 vol de découverte à l'aérodrome de Frontenas en dehors des heures de cours (non obligatoire coût 120€)
- 1 deuxième vol offert en cas de réussite à l'examen

Contenus de la formation :

- Météorologie et aérologie
- Aérodynamique, aérostatique et principes du vol
- Etude des aéronefs et des engins spatiaux
- Navigation, réglementation, sécurité des vols
- Histoire et culture de l'aéronautique et du spatial
- Anglais aéronautique

L'épreuve nationale en fin d'année (courant juin) :

- 6 parties à traiter (paragraphe précédent) sous forme de Q.C.M
- Durée 3H (6 x 30 min)

Critères de sélection pour intégrer l'option B.I.A (places limitées à 20 candidats) :

Pour des raisons matérielles et de disponibilité des pilotes, l'aéroclub partenaire n'est pas en mesure de faire voler un trop grand nombre d'élèves, les places sont donc limitées.

- Etude de votre motivation
- Etude de vos 2 bulletins trimestriels de 3^{ème} (1^{er} et 2^{ème} trimestre)
- Joindre par mail à M. ROCHE (ddf.0011276g@ac-lyon.fr) **avant le 04 juin 2027** les pièces scannées suivantes : **fiche de candidature correctement complétée (recto et verso) + les bulletins trimestriels.**

Important :**LE DOSSIER DE CANDIDATURE NE VAUT PAS INSCRIPTION**

Un élève intéressé par les sciences et la technologie peut, par sécurité, s'inscrire en plus à l'option de 2de S.I ou 2de C.I.T. (Pour plus d'information, voir le site E.N.T : lycée Val de Saône/Etablissement/L'offre de formation/Seconde générale et technologique).

En cas de refus au B.I.A, il sera pris dans l'option de son choix (S.I ou C.I.T).

Merci d'indiquer l'option choisie dans le cas où l'élève ne pourrait être pris dans l'option B.I.A :

- ☐ Sciences de l'Ingénieur (S.I) ☐ Création et Innovation Technologique (C.I.T)

